



INSCRIPTIONS CANTINE ET GARDERIE

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

- 1 - Remplir la fiche de renseignements
- 2 - Lire et signer la charte de bonne conduite (enfants et les parents)
- 3 - Déposer ces deux fiches dûment complétées et signées dans la boîte aux lettres de la mairie
- 4 - **Inscrire son enfant à la cantine sur le portail famille uniquement.**
Pour la semaine de la rentrée, pensez à inscrire votre (vos) enfant(s) avant le vendredi 23/08/2024

Pour toutes difficultés à se connecter sur son portail famille, contacter la Mairie au 05 62 36 21 29.

Pour toute autre demande concernant la cantine et la garderie, envoyer un mail à cantine@mairie-orleix.fr ou via la messagerie de votre portail famille.